



Je souhaite divorcer de ma femme qui est étrangère

Par **mbarthe69**, le **23/02/2009** à **14:26**

quelle sera les conséquences pour ma femme qui est d'origine mauricienne, devra-t-elle quitter le territoire français, peut-elle obtenir la garde de notre enfant âgé de 3 ans sachant que je suis militaire sous-marinier, devrai-je verser une pension alimentaire et si oui combien merci de bien vouloir éclaircir ma situation